

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 [i.e. 56] (1985)
Heft:	5: Comment favoriser l'innovation?
 Artikel:	Une mesure nécessaire dans le cadre de l'évolution actuelle des structures économiques
Autor:	Furgler, Kurt
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824286

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une mesure nécessaire dans le cadre de l'évolution actuelle des structures économiques



par Kurt Furgler, président de la Confédération

Au cours de son histoire, la Suisse a eu à traverser des périodes de très forte instabilité politique internationale. A ces occasions, les liens se sont toujours resserrés autour de notre identité et la cohésion fédérale s'est trouvée fortement renforcée.

Dire qu'aujourd'hui, plus qu'à aucun autre moment, les événements s'accélèrent est un truisme. Sous l'effet des turbulences monétaires, des crises pétrolières, de l'émergence de pays nouvellement industrialisés notamment, l'économie présente une image nouvelle. Les centres de gravité se déplacent. Les interactions se multiplient et leur vitesse augmente. L'indispensable intégration aux marchés économiques internationaux confronte chaque individu à un flux grandissant de sollicitations et d'obligations de toutes sortes. Cette complexité des affaires économiques à laquelle chacun se trouve mêlé, pose un défi à notre capacité de maîtriser notre destinée et de modeler notre cadre de vie. Face à ces circonstances, renforcées encore par un vieillissement de la population et une accélération du progrès technologique, notre stratégie doit être une adaptation continue de nos structures économiques aux conditions prévalant dans le monde. Il n'y a point de place ici ni pour une politique du repli sur soi, ni pour une attitude rétrograde.

Complémentarité et pragmatisme

Au plan de notre politique économique intérieure, pour préserver notre équilibre, notre stabilité et notre efficacité, atouts majeurs face à d'autres pays, il est, entre autres choses, indispensable d'assurer aux régions du pays touchées par les mutations économiques, comme c'est le cas dans le Jura, un développement propre à atténuer les disparités existantes.

Au plan de notre politique économique extérieure, il est vital que nous soyons en mesure de relever le défi que posent les nouvelles technologies et que nous maintenions et développions des pôles industriels et de services très compétitifs, axés sur les marchés étrangers. De tels pôles sont irremplaçables pour alimenter notre économie en valeur ajoutée, propre non seulement à assurer l'emploi, à permettre une meilleure gestion des ressources naturelles et à améliorer le cadre de vie, mais aussi à sauvegarder l'acquis.

Le rôle de l'Etat, tel qu'il émane de la Constitution, consiste à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de créer les conditions de base indispensables à un développement économique judicieux. Grâce à notre organisation politique et, en particulier, à la fonction origi-



Rue Saint-Germain 5
2740 Moutier
Téléphone 032 93 10 18

- Ferblanterie
- Installations sanitaires
- Projets sanitaires
- Maîtrise fédérale



Jean-Claude Rossé

Concessionnaire PTT

Radiotéléphone NATEL

Vente et service

2740 Moutier – 14, rue du Midi
Téléphone 032 93 33 15

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités: poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT



HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE

Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte: spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars

Fam. A. Wolf-Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



Restauration : lundi-mardi jusqu'à 1 h
mercredi-dimanche jusqu'à 2 h

Discothèque-bar : lundi-mardi jusqu'à 2 h
mercredi-dimanche jusqu'à 3 h

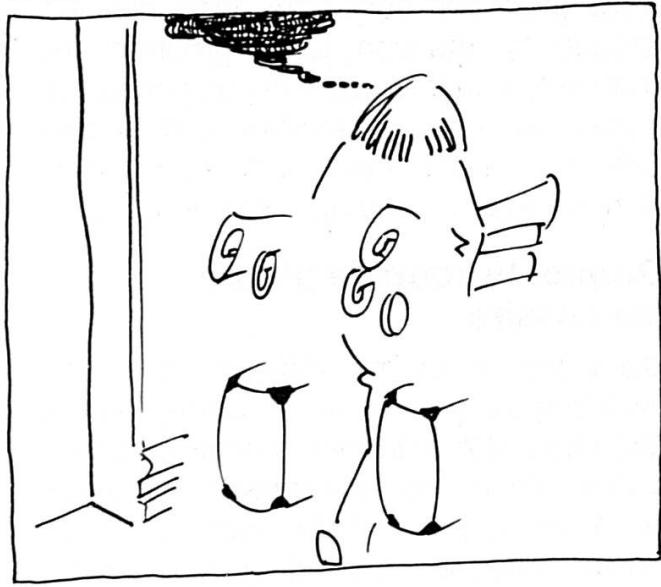
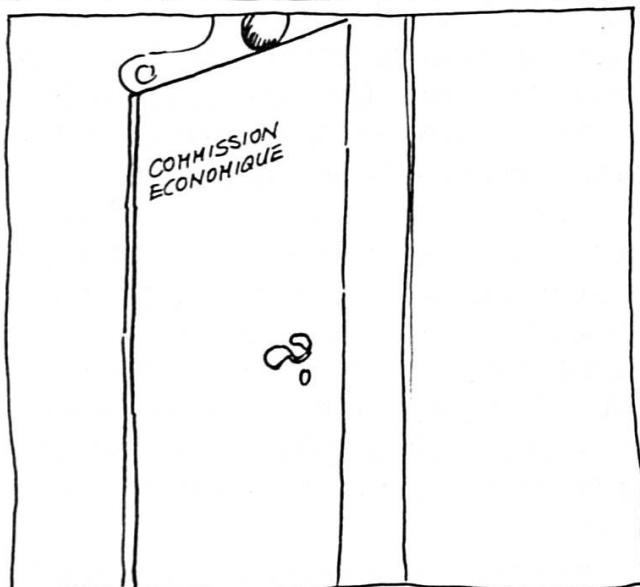
2800 Delémont - Derrière la gare - Téléphone 066 22 84 33

MOUTIER

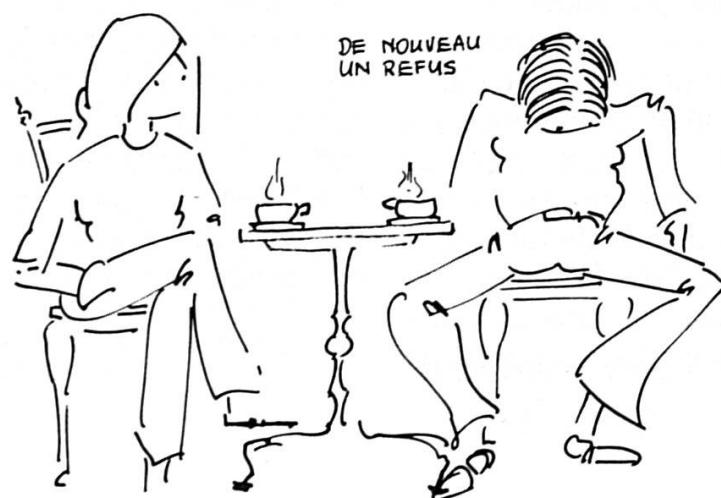
HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37



ALORS ?



nale des pouvoirs communaux et cantonaux, les actions, les responsabilités et les compétences se situent près du citoyen qui, ainsi, comprend mieux l'enjeu de son engagement. Ce pragmatisme, qui caractérise notre façon d'aborder les problèmes, a favorisé une prise de conscience, sur une très large échelle, des contraintes économiques inéluctables auxquelles la Suisse est soumise. Le principe demeure de laisser à l'économie toute la liberté de manœuvre dont elle a besoin. Et ce n'est pas lui faire entorse que de prévoir l'appui de l'Etat dans des conditions bien définies, lorsque la situation le commande. Au contraire, il faut y voir une manifestation – bien venue, de nombreux exemples l'attestent – des idées admises de complémentarité et de pragmatisme.

Donner le coup de pouce nécessaire

Dans les moments difficiles de notre évolution économique, la Confédération doit être prête à donner le coup de pouce nécessaire à des entreprises existantes ou à venir, qui ont le courage de se lancer dans des technologies nouvelles comportant des risques élevés. Le renforcement de notre capacité d'innovation, s'inscrit dans le prolongement direct de l'aide de l'Etat à la formation et à la recherche. La coopération entre l'Etat et le secteur privé ne met pas en péril l'économie de marché, mais bien au contraire la renforce. Les succès économiques du Japon et des Etats-Unis sont là pour en témoigner. Ces deux pays ne se caractérisent-ils pas par une politique volontariste basée sur une coopération

entre l'Etat et l'économie, très intense en ce qui concerne l'innovation !

Faire face aux échéances de demain

Dans les régions économiquement défavorisées, la garantie contre les risques à l'innovation est un instrument qui complète opportunément les mesures cantonales et fédérales déjà en vigueur. Par rapport à l'aide fédérale en faveur des régions dont l'économie est menacée, son champ d'application devrait le plus souvent se situer en amont de cette aide. Par rapport aux mesures cantonales, la garantie contre les risques à l'innovation constitue, au niveau fédéral, la réponse aux efforts cantonaux actifs dans la promotion de l'innovation. Ainsi, la Banque cantonale du Jura, partant d'un diagnostic critique sur la situation économique de la région, a jugé indispensable la création d'une société de capital-risque : « Promotion industrielle S.A. ». Cette action incitative mérite d'être soutenue et amplifiée. C'est le rôle de la garantie contre les risques à l'innovation.

La préservation de l'équilibre confédéral, le maintien d'une Suisse prospère grâce à l'efficacité et à la compétitivité de nos industries et services et les préoccupations en matière d'emploi et de condition de travail sont des objectifs constants de notre politique en vue de préparer notre avenir. La garantie contre les risques à l'innovation s'insère dans ce contexte et se veut une contribution pour faire face aux échéances de demain.

hans jürgen